

Constituer un groupement pluridisciplinaire pour répondre aux enjeux environnementaux.

Le projet Nef in Vivo à Paris

Généralités :

Pour répondre aux enjeux et au cahier des charges mis en avant par l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », les membres du projet *Nef in vivo* ont constitué une équipe pluridisciplinaire sous statut juridique de groupement conjoint. Ce groupement leur a valu le lauréat pour le bâtiment *Nef in vivo*, programmation mixte ayant comme objectif principal la réduction de l'empreinte de carbone tout au long du cycle de vie. L'équipe projet est composée de plusieurs entreprises de conception, de promotion, d'exploitation et de bureaux d'études dont plus de 50% sont spécialisés dans les enjeux environnementaux. La conception et la programmation du bâtiment s'est faite dans une démarche de co-conception, avec l'ensemble des spécialistes du groupement.

Les étapes :

Nef in vivo est basé sur un concept de « vaisseau écologique », bâtiment qui favorise la biodiversité en ville et la sobriété énergétique. Les solutions en matière d'efficacité énergétique se déclinent autour du concept « Core-Skin-Shell », en faisant référence aux composants du bâtiment, son extérieur, sa structure et son fonctionnement intérieur. L'installation de dispositifs photovoltaïques modulables permettra de travailler sur l'ambiance lumière et d'assurer l'apport en énergie solaire. Les façades vitrées seront pourvues d'ouvertures modulables pour ajuster la ventilation selon le climat et permettront ainsi d'éviter l'utilisation de climatisation. La serre prévue sur le toit, est destinée à alimenter le restaurant du bâtiment, favorisant ainsi le circuit-court. Le chauffage et la climatisation quand nécessaires, seront fournis à partir d'une production énergétique de pompes à chaleur (PAC) en toiture et un échangeur qui permet de récupérer l'air chaud ou froid de la serre et du parking.

Les larges surfaces de toit permettront de récolter l'eau de pluie qui alimentera les jardins du projet.

Les principaux matériaux utilisés sont du béton préfabriqué pour éviter un excès des débris en chantier et faciliter la construction/l'assemblage sur site et du béton armé et de l'acier pour la structure et double vitrage des façades.

Enfin, les logements et certaines salles du cinéma sont conçus sur le principe de réversibilité pour suivre et s'adapter aux évolutions et aux besoins locaux.

Quel type de projet ?

Requalification, neuf, ZAC, Ecoquartier

Qui réalise ?

Promoteur, aménageur

Qui associer ?

Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureaux d'études techniques, paysagiste, architecte,

Les points de vigilance :

- Attention à la sur-programmation et la tentative d'introduire une quantité trop importante d'éléments programmatiques qui ne répondent pas aux besoins locaux.
- En plus des spécialistes membres du groupement, une démarche participative doit être incluse pour prendre en compte les besoins des habitants et des usagers alentours.



Maîtrise d'ouvrage : OCDL (Giboire) est le maître d'ouvrage et mandataire désigné mais c'est l'ensemble du groupement qui agit en qualité de maîtrise d'ouvrage.

- **LUMINOcité : sous-traitant** du maître d'œuvre, concepteur de l'ambiance lumière ;
- **Société OTE ingénieries** : BET tout corps d'état en ingénierie du bâtiment ;
- **NOBATEK-INEF4** : BET ingénierie de l'innovation et performance environnementale dans le BTP ;
- **MUGO** paysage : paysagiste et dans l'exploitation du toit dédié à l'agriculture urbaine ;
- **La Koncepterie** : agence événementielle création de tiers lieux, concepteur et exploitant pour l'animation d'évènements éco-responsables ;
- **Groupe Convergences CVL** : AMO, entreprise dédiée au conseil, en charge de l'organisation juridique future de l'ensemble immobilier.

Maîtrise d'œuvre : ANMA, Agence d'architecture et d'urbanisme

Surface du projet : Requalification de deux bâtiments sur 1 960 m²